

L'ANNÉE DES

RÉFÉRENDUMS

Dr Pierre-Yves Bilat

SOMMAIRE

- 03 **LE BILLET DU PRÉSIDENT**
L'année des référendums
- 04 **ÉDITORIAL**
Hôpital neuchâtelois
- 05 **DOSSIER**
Le département de médecine interne
- 06 **DOSSIER**
Le département des urgences
- 08 **DOSSIER**
Le département d'oncologie
- 10 **DOSSIER**
Médecine nucléaire, généralités, bénéfiques et risques
- 14 **ACTUALITÉS HNE**
- 16 **EN DIRECT DU LABO**
Carbapénèmes: le début de l'ère post-antibiotique?
- 18 **L'ÉCHO DES OFFICINES**
La prescription hospitalière du point de vue du pharmacien d'officine
- 20 **CANDIDATS À LA SNM**
Bienvenue!
- 24 **CALENDRIER MÉDICAL**
du canton de Neuchâtel.

Notre système hospitalier n'évolue que lentement, par manque de décisions politiques mais aussi en raison de référendums en série qui permettent au peuple de s'exprimer mais qui paralysent tout. Certains ne prônant qu'un retour en arrière seront balayés rapidement, d'autres méritent une réflexion.

Les dernières décisions concernant HNE ont été prises juste avant un changement profond d'exécutif et de législatif; le référendum qui vise directement l'organisation de HNE semble en passe de réunir les voix nécessaires: voilà qui obligera les nouveaux gouvernants à remettre l'ouvrage sur le métier et à se demander encore une fois s'il est judicieux de séparer les chirurgies ambulatoire et stationnaire, d'éloigner les chirurgiens des gynécologues ou de créer un centre de sénologie dans le Haut avec une maternité dans le Bas. Le site unique étant encore une utopie, il faudra néanmoins toujours garantir un équilibre géographique des forces, mais d'une manière judicieuse et si possible plus économique.

Mais la dernière récolte de signatures est inquiétante: qui aurait pu imaginer qu'un quarteron de fonctionnaires casqués s'opposerait à l'amélioration tant attendue des systèmes d'appels d'urgence?

En lançant un référendum contre une décision de leur employeur, agréée par la Grand Conseil, les spécialistes de l'extinction vont attirer la foudre et ne se rendent pas sympathiques. Enfin on avait trouvé un système performant, de niveau universitaire avec une collaboration vaudoise. Voilà qui aurait pu garantir une amélioration de la gestion des appels, la confidentialité jusqu'ici bafouée, une meilleure répartition des besoins. Cela serait un ballon d'oxygène pour la médecine d'office qui pourrait être ainsi restructurée, pour les appels aux spécialistes et pour la Hotline pédiatrique en voie d'asphyxie.

Prétendre qu'on peut créer un tel centre dans le canton est une fanfaronnade. Envoyer au front les pompiers de la base pour récolter des signatures heureusement sans uniforme mais avec un T-shirt l'évoquant est une provocation: quel employeur privé tolérerait un tel comportement de la part de ses employés?

Cette menace de référendum a tout bloqué et les pompiers tiennent ainsi en otage un système qui dysfonctionne: on risque de nouveaux coups de la presse, toujours avide de sensationnel. Notre petit canton peut très bien, pour son système d'appels, s'insérer dans l'organisation du géant voisin et il est grand temps de créer des collaborations inter cantonales.

Voilà des défis pour nos Conseillers d'Etat. Il semble qu'ils ont réussi leur examen d'entrée avec une bonne répartition des missions. Ils ont osé annuler des décisions de leurs prédécesseurs pour les rediscuter, ils le feront aussi pour le petit monde turbulent de la santé!

{ HNE Val-de-Ruz

